



# Flash infos

Juillet 2022

*Le conseil municipal est heureux de vous présenter ce flash infos 2022.*

*Depuis 2 ans les manifestations, dont les traditionnels vœux, ont dû être annulées.*

*On croyait la Covid derrière nous, malheureusement les contaminations reprennent et la septième vague est là. Il nous faudra certainement revenir aux gestes barrières fondamentaux.*

*Vous trouverez dans ce bulletin les chiffres du budget monté avec les taux des taxes identiques à 2021.*



*L'installation d'un radar pédagogique est prévue route de Villeneuve-sur-allier. Une nouvelle faucheuse-broyeuse sera livrée par les Ets Audin au mois d'octobre.*

*Nous avons obtenu les subventions et la réfection du mur du cimetière sera réalisée dans l'année.*

*Avec l'aide de Moulins communauté, une nouvelle application sera mise en place et vous permettra d'être mieux informés.*

*Nous étudions pour 2023 un projet de stade multisports dit « City stade ». Les jeunes pourront pratiquer le foot, le volley et le basket. Cet équipement sera à disposition de l'école.*

*Le tirage des lots de bois est suspendu. Quelques années seront nécessaires pour évaluer les effets de la sécheresse sur la mortalité de nos chênes et décider de reprendre l'exploitation de nos coupes de bois. Ces décisions seront prises sur avis de l'ONF.*

*Bonnes vacances à tous.*

*Alain BORDE*

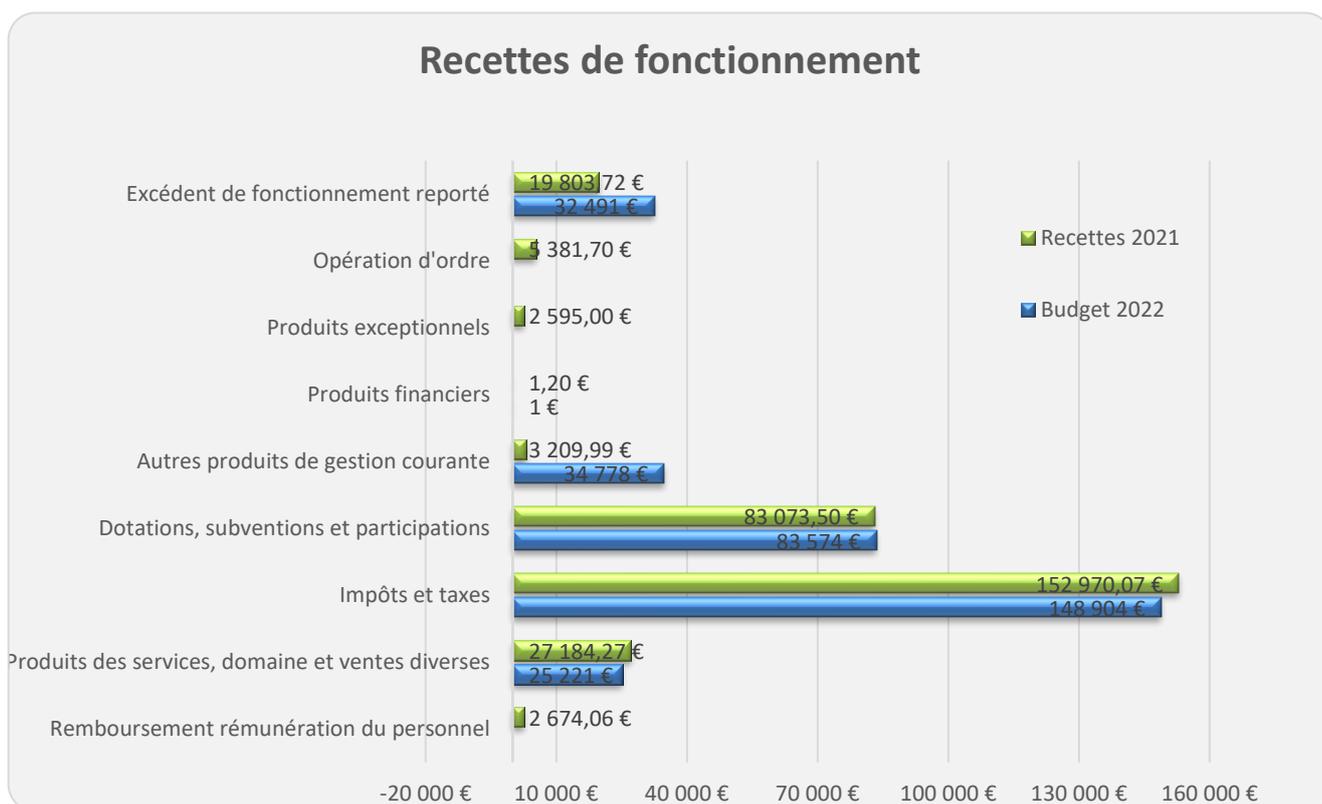
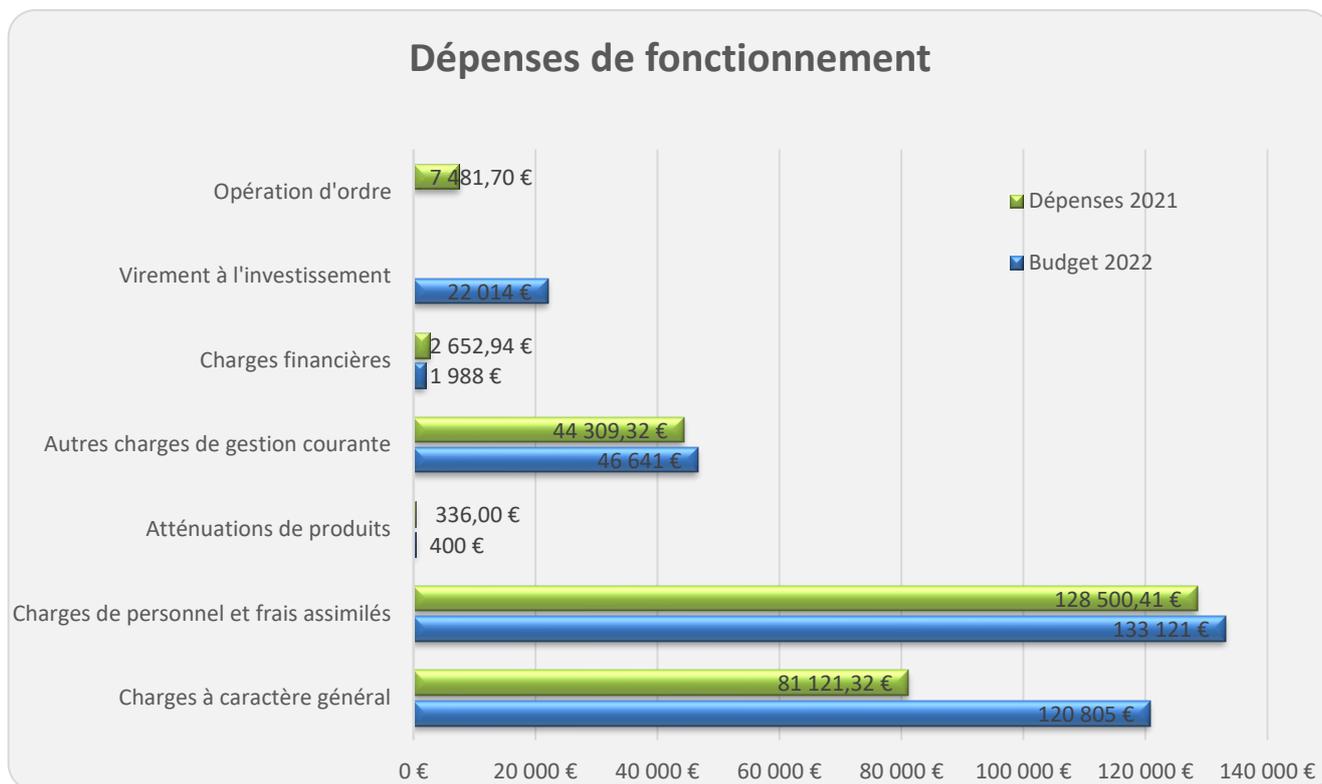
*Budget et  
travaux*

*Actualités*

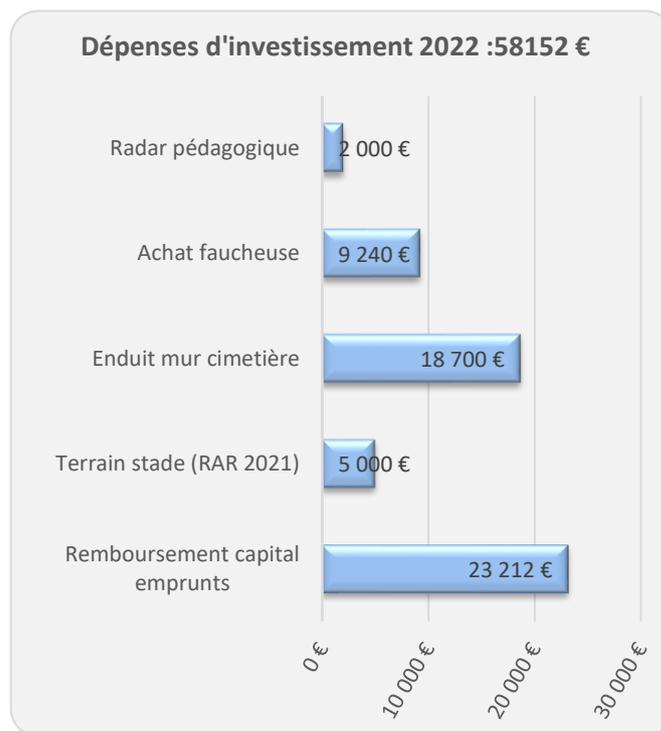
*Associations*

# Budget 2022

## Budget de fonctionnement



## Budget d'investissement



### Budget primitif 2022 - Locaux commerciaux

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2022 des locaux commerciaux qui s'élève en dépenses et en recettes à :

- 10 647 Euros pour la section de fonctionnement
- 9 911 Euros pour la section d'investissement

### Budget primitif 2022 - Terrain « Route de Dornes »

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2022 « Terrain route de Dornes » qui s'élève en dépenses et en recettes à 32 749 Euros pour la section de fonctionnement.

Ce budget sera maintenu en sommeil à partir du 1er janvier 2022 avec un résultat de 32 749 Euros qui sera reversé au budget principal de la commune. En effet, la première phase de l'aménagement du terrain est terminée et le démarrage de la deuxième phase n'est pas prévu à court terme.

## Principales décisions du Conseil Municipal

### Taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour l'année 2022 :

- Taxe foncière (bâti) 37,15%
- Taxe foncière (non bâti) 31,19%

### Les projets en cours et à l'étude

Cette année le conseil municipal a décidé d'acheter un radar pédagogique. Ce radar devrait permettre aux automobilistes de prendre conscience de la vitesse à laquelle ils circulent. Nous espérons qu'en



cas de dépassement ils s'attacheront à réduire leur vitesse. Ce radar permettra également de connaître la vitesse et l'heure à laquelle les véhicules traversent notre bourg. Des actions plus ciblées pourront ainsi être mises en œuvre.

L'achat d'une nouvelle faucheuse est également en cours de réalisation.

La réfection du mur du cimetière et l'achat du terrain pour la réalisation d'un hangar photovoltaïque ont pris du retard. Ces opérations devraient être réalisées cette année.

Pour l'année prochaine la réalisation d'un city stade est à l'étude. Des visites de ce type d'équipement sont en cours et des devis ont été demandés.

## Etat civil

Du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022

### Naissance :

- 08/06/2022 : TRASSOUDAINÉ  
GREGOIRE Cléandre, Patricia, Marie,  
Jeanne

### Mariages :

- 17/07/2021 : GRÉGOIRE Olivier André  
Jean Ghislain et TRASSOUDAINÉ  
Caroline Anne
- 04/09/2021 : BRILLE Edmond Louis et  
LEROY Denise Angèle Hélène

### PACS :

- 13/09/2021 : RODDIER Florient et  
MOURAGNON Oriane
- 24/03/2022 : JAFFRÉ Christopher et  
BARANYAI Dalma
- 28/05/2022 : BARBAT Mickaël et  
FONDARD Émeline

### Décès :

- 16/10/2021 : IMBERT Ginette
- 28/12/2021 : SABATIER Maurice Jean  
Michel

## Applications

Votre commune, avec l'appui de Moulins Communauté, vous propose une nouvelle application pour suivre les actualités d'Arouër, mais aussi des communes environnantes. Plusieurs services et informations seront à votre disposition, ainsi qu'un système d'alertes par notifications (informations importantes, travaux sur voie publique, météo...). Il y aura également un onglet « Journal » pour les informations et un onglet « Agenda », avec un planning des manifestations festives, sportives et culturelles de la commune et de ses alentours.

Certaines autres fonctions pourront être activées par la suite.

N'hésitez pas à télécharger et à venir découvrir cette nouvelle application, qui sera actualisée dans les prochains jours.

*L'application PanneauPocket reste active également, ainsi que le site internet de notre village.*



**IntraMuros**  
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

## Secteur enfance

Tout au long de l'année scolaire, le risque épidémique a évolué et le protocole dicté par le Ministère de l'Éducation Nationale, plusieurs fois modifié, est maintenant allégé.

Nous sommes actuellement au niveau 1. Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont maintenues. En fonction de la situation sanitaire le passage à un niveau supérieur pourra être déclenché par le Ministère.

Enfants, familles, enseignants, employés communaux, toute la communauté éducative s'est adaptée à ces contraintes, et nous vous remercions pour les efforts que vous avez tous fournis.

*Horaires scolaires :*

*Lundi – mardi – jeudi – vendredi*

*9 h/12 h - 13 h 30/16h 30*

*Adresse : 4 place de la Mairie*

*03460 AUROUËR*

*Tél 04 70 43 31 23*



mettre en place les conditions les plus favorables à l'épanouissement et aux apprentissages des jeunes aurouërois.

Les enfants se répartiront sur 2 classes. La direction sera assurée par Madame BONNEAU. Madame MAYOGÉ conserve son poste à l'école d'Aurouër.

Les employées communales continueront de se partager l'accompagnement des plus jeunes : Tiffany HENRIOT, Anne CHAUMET et Valérie BERGER.

### *École primaire*

Les enfants de la Petite Section au CM2, sont accueillis dans une ambiance familiale et chaleureuse, où chaque élève peut s'épanouir avec ses fragilités et ses talents.

La dynamique démographique a conduit l'Éducation Nationale à réviser la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2022.

Animés par le souci permanent de maintenir une offre de qualité, nous avons rencontré à plusieurs reprises l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, l'équipe enseignante et les parents d'élèves afin de





*Une année à l'école d'Aurouër sous le thème "De la terre à l'assiette" : du désherbage aux plantations de notre carré potager, de la récolte de nos légumes à la dégustation de nos recettes... Et pour clôturer ce joli projet, la visite d'une ferme pédagogique avec des animaux des plus mignons aux plus atypiques !*

*Pour clôturer l'année scolaire la municipalité a offert un goûter aux élèves de l'école.*

*Un bouquet de fleurs a également été offert aux professeurs des écoles qui ont quitté notre commune.*



## ***Périscolaire***

Toujours attentifs aux moyens à mettre en œuvre, pour permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, malgré la baisse d'effectif constante depuis plusieurs années, et une tarification de l'accueil inchangée, la commune a fait le choix de maintenir l'amplitude du service, le matin et le soir.

**Dans le souci de gérer au plus juste le temps de présence des personnels, il est demandé à chaque famille d'être particulièrement rigoureux sur les plannings d'inscription et le respect des horaires.**

La structure est agréée par les services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) et la Protection Maternelle Infantile (PMI). Ces agréments donnent l'autorisation à la structure de fonctionner avec une réglementation à respecter.

Nous avons également un contrat avec la CAF dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG en remplacement de



l'ancien CEJ).

L'équipe d'animation se compose de trois personnes : Tiffany HENRIOT, Anne CHAUMET et Valérie BERGER.

Tout au long de l'année, diverses activités sont proposées avec pour objectif de favoriser l'épanouissement, l'éveil et l'autonomie de l'enfant et accompagner son inclusion dans sa vie de citoyen.

## ***Restaurant scolaire***

C'est la société SOGIREST qui élabore et livre les repas. Depuis le 1er janvier 2022, conformément à la loi EGALIM, les menus doivent être composés à 50 % de produits bénéficiant de labels officiels de qualité ou d'origine (label rouge, AOC, AOP...) dont au moins 20 % sont issus de l'agriculture biologique.

Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichages (école, accueil de loisirs, mairie) ainsi que sur notre site et l'application Panneau Pocket. Les repas servis aux enfants sont communiqués au début de chaque semaine, toutefois la société SOGIREST se réserve le droit d'y apporter des modifications, si besoin, dans le respect des normes diététiques.

Pour l'année scolaire 2021/2022, nous avons reçu 4100 repas.

Les tarifs du repas sont déterminés chaque année par délibération du Conseil Municipal. Le prix demandé à chaque famille est inférieur au prix de revient, la différence est complétée par le budget communal.

A partir de septembre 2022, le repas enfant sera facturé 2,75 €.

Valérie BERGER, cantinière, est secondée par Tiffany HENRIOT et Anne CHAUMET qui apportent une aide aux plus petits et veillent au bon déroulement de la pause méridienne.

Vous pouvez contacter le service périscolaire par téléphone au 09 79 06 65 79 ou par mail : [peri03460@gmail.com](mailto:peri03460@gmail.com).



## Lots de bois

À la suite des dernières sécheresses l'ONF a réalisé une étude sur l'état sanitaire de notre forêt. Pour permettre à notre forêt de récupérer des derniers aléas climatiques il est probable qu'il n'y ait pas de coupe en 2022. Seules les têtes de chêne de la parcelle 20 devraient être exploitées.

**Rappel : Il n'y aura plus de distribution de feuille pour les inscriptions au tirage des lots de bois. Il appartient aux personnes qui souhaitent bénéficier d'un lot de bois de s'inscrire à la mairie avant le 10 novembre 2022. Les affouagistes inscrits seront informés du résultat de l'étude ONF.**

## La Saboterie

Jessica et Max ont le plaisir de nous accueillir de nouveau depuis le 2 avril 2022.

Afin de saluer cette réouverture bénéfique pour la vie de notre commune, le conseil municipal s'est réuni à la Saboterie le 1er avril pour la signature du bail.

La Saboterie est ouverte tous les jours sauf le lundi, de 10h30 à 15h et de 17h30 à 22h30. Un menu du jour traditionnel vous sera proposé le midi, avec entrée, plat et dessert, sauf le vendredi midi, où ce sont les pizzas à l'honneur. Pour le soir, le chef vous proposera ses suggestions, ainsi que sa carte des pizzas.

Le restaurant vous propose également des commandes à emporter, et son service traiteur, avec réservation bien entendu.

Petite nouveauté, 2 guitares sont à disposition des clients dans le restaurant, une pour droitier et une pour gaucher, avis aux musiciens !



Pour cet été, la terrasse à l'arrière du restaurant ne sera pas accessible, mais Jessica vous proposera quelques tables extérieures sur le devant, ombragées et entourées de jolies fleurs.



Restaurant La Saboterie  
6 route de Saint-Ennemond  
03460 AUROUER  
tel : 09.77.63.82.81  
Facebook => Restaurant La Saboterie

A découvrir, ou redécouvrir !

## Amifêtes

Après deux années difficiles pour tous, nous nous sommes donnés rendez-vous pour une réunion à la Saboterie le jeudi 30 juin afin de remotiver les troupes. L'enjeu restant le même, c'est à dire pouvoir à nouveau faire vivre notre belle commune et en faire profiter nos enfants. L'effectif s'est enrichi avec de nouveaux bénévoles, mais des bras supplémentaires sont toujours les bienvenus, donc n'hésitez pas à nous rejoindre si ça vous dit !

Les premières informations sortant de cette réunion c'est que nous maintenons la fête patronale des 10 et 11 septembre 2022 ! Pour l'instant, c'est au stade de l'organisation, mais nous savons déjà qu'il y aura notre traditionnel concours de labour le samedi, puis un repas et un bal. Nous espérons pouvoir attirer des forains et faire des activités le dimanche, tout en profitant de la brocante organisée par l'Amicale des Anciens d'Aurouër.

Nous sommes à l'écoute de toutes les bonnes idées pour les futures manifestations et nous vous tiendrons informés au plus vite.

## Amicale des Anciens d'Aurouër



L'Association compte à ce jour 72 membres.

La fin de la pandémie a permis la tenue du repas à thème du 5 décembre 2021. Le traditionnel repas des anciens qui n'avait pu se tenir depuis 2020, a eu lieu le dimanche 20 mars 2022. C'est le restaurant "La Saboterie" qui l'a assuré.

A ce jour, le barbecue du 24 juillet prochain est en préparation.

La pandémie a coupé l'ardeur de beaucoup d'associations, y compris celle de l'Amicale des Anciens d'Aurouër, mais chaque membre s'implique pour relancer les traditionnelles activités et manifestations.

## Tennis de table

La section des jeunes pongistes comptait cette saison 9 joueurs et la section adultes 12.

Au championnat d'Allier Daniel COMBEMOREL et Lucas GEOFFROY ont décroché le titre départemental, Jeanne OCKMAN et Briac HEME de la COTTE se classaient 3<sup>èmes</sup> Kentin HERMET 4<sup>ème</sup> et Lucas FERRAUX 5<sup>ème</sup>.

Au Championnat d'auvergne, Kentin HERMET raflait le titre, Briac HEME de la COTTE était 2<sup>ème</sup>, Jeanne OCKMAN et Daniel COMBEMOREL 3<sup>èmes</sup>, Lucas GEOFFROY et Maxence OCKMAN 4<sup>èmes</sup>, Bruno CLAVIER devait abandonner sur blessure.



Briac HEME de la COTTE représentera le club aux championnats de France début juillet en Ardèche.

En Championnat d'Allier, l'équipe 1 termine 5<sup>ème</sup> et l'équipe 2 obtient la 4<sup>ème</sup> place.

L'activité qui avait repris timidement après la période Covid-19 se relance et gageons que la prochaine saison se déroulera dans le même esprit de convivialité.

## Amicale des chasseurs

L'allègement des restrictions imposées par la pandémie nous a permis de chasser presque normalement.

Les chasseurs qui souhaitent pratiquer la chasse dans un esprit de convivialité sont les bienvenus. La saison de chasse commence à la mi-octobre et se termine fin février.

Le 3 avril 2022 un concours de chiens de pied a été organisé sur le massif forestier de Munet. Une vingtaine de chiens ont pris part à cet événement. Quatre parcours ont été réalisés dans notre forêt communale. Le passage d'un sanglier est simulé avec des semelles spéciales, au minimum 4 heures avant l'arrivée du chien. Les juges vérifient que le chien suit bien la piste tracée et le temps qu'il met pour terminer le parcours.



## Retour dans le passé !



Cette photographie prise le 14 juillet 1989, rappelle que dans les années 80, le jour de la fête nationale le Comité des fêtes organisait une manifestation d'ampleur. Match de football, repas, feux d'artifices et sur le parquet monté la veille par les membres de l'association, un bal clôturait la soirée ! Toutes ces activités se déroulaient sur le stade (face au cimetière) et rassemblaient la majorité des habitants de notre village.

## Déchèteries

*Le SICTOM Nord Allier met en place le contrôle d'accès en déchèterie par lecture de plaque d'immatriculation.*

*Ce système sera effectif dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Il ne sera pas payant mais avec inscription obligatoire.*

Les élus ont approuvé la mise en place d'un contrôle d'accès en déchèteries, pour plusieurs raisons et objectifs.

Avec plus de 200.000 visites/an et 268 kg/an/hab en 2021 (+20% entre 2015 et 2021), il est devenu nécessaire pour le syndicat d'évoluer vers de nouveaux outils pour l'aider à mieux gérer ses déchèteries.

### **Comment s'inscrire ?**

Vous pouvez créer votre compte usager via la plateforme en ligne, ou en remplissant un formulaire papier. **Une adresse mail est obligatoire pour que le Sictom valide votre inscription, que vous la fassiez en ligne ou papier.**

Votre inscription sera valable pour accéder à toutes les déchèteries.

**Privilégiez l'inscription en ligne.** La validation de votre compte est plus rapide et vos justificatifs automatiquement détruits une fois votre dossier instruit.

### **Qui est concerné ?**

#### **> Les particuliers**

Tous les habitants résidant sur l'une des 72 communes du SICTOM Nord Allier sont concernés. Vous devrez obligatoirement vous inscrire. L'accès n'est pas payant.

#### **> Les professionnels**

L'accès est toujours autorisé pour le carton et la ferraille. Pour les autres déchets, une réflexion est en cours.

## Les infos pratiques

### **Horaires d'ouverture de la Mairie**

- lundi : de 13 h 30 à 18 h 30
- mardi, jeudi et vendredi : de 13 h 30 à 17 h 15
- Tél. : 04.70.43.30.75
- e-mail : mairie.aurover@orange.fr

### **Les tarifs de location des salles**

- Salle polyvalente (pour les habitants de la commune)  
3 heures sans cuisine : 20 € (+ 30 € de chauffage)  
1 journée sans cuisine : 70 € (+ 50 € de chauffage)  
1 journée avec cuisine : 160 € (+ 50 € de chauffage)  
2 jours consécutifs avec cuisine : 220 € (+ 80 € de chauffage)
- Salle polyvalente (pour les non-résidents)  
3 heures sans cuisine : 50 € (+ 30 € de chauffage)  
1 journée sans cuisine : 100 € (+ 50 € de chauffage)  
1 journée avec cuisine : 220 € (+ 50 € de chauffage)  
2 jours consécutifs avec cuisine : 300 € (+ 80 € de chauffage)
- Cantine (réservée uniquement aux habitants de la commune)  
1 journée : 100 € (+ 18 € de chauffage)  
2 jours consécutifs : 150 € (+ 31 € de chauffage)

### **Les tarifs de la cantine scolaire (pour l'année scolaire 2022/2023)**

- 2,75 € pour les enfants
- 5,62 € pour les enseignants

### **Les tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire**

- 1 enfant : Forfait de 30 €/mois
- 2 enfants : Forfait de 48 €/mois
- 3 enfants : Forfait de 63 €/mois
- Accueil occasionnel : 5,50 €/jour et par enfant

### **Le tarif des concessions au cimetière**

- Concession perpétuelle (2 m<sup>2</sup>) : 150 euros
- Concession trentenaire (2 m<sup>2</sup>) : 100 euros

### **L'inscription sur les listes électorales**

Toutes les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune peuvent le faire durant toute l'année. Il suffit de se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité.

### **Ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères n'est pas assurée les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre. Elle est assurée normalement les autres jours fériés.

### **L'Assistante Sociale**

L'assistante Sociale, assure une permanence (sur rendez-vous) chaque mardi matin de 9 h 00 à 11 h 00 à la Mairie de Villeneuve-sur-Allier.  
Tél. 04.70.43.30.05.  
Son bureau principal est situé au Centre Médico-social d'Avermes – Place Claude Wormser – Elle est joignable les autres jours de la semaine.  
Tél. 04.70.34.16.15.

### **Transport à la demande**

Le service réservations d'Aléo fonctionne toute l'année, sauf dimanches et jours fériés, du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-18h, le samedi 8h-12h. Pour cela, un seul numéro vert gratuit : 0800 20 24 43.

### **Les numéros utiles**

Mairie : 04.70.43.30.75  
Ecole : 04.70.43.31.23  
Salle polyvalente : 04.70.43.32.81  
Cantine – Accueil de loisirs périscolaire : 09.79.06.65.79  
Syndicat des Eaux de Trévol : 04.70.46.81.90  
Déchetterie d'Avermes : 04.70.42.67.88 (fermée les lundis)  
ERDF - dépannage électricité : 0810 333 003  
SAMU : 15  
Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18  
Médecin d'astreinte du secteur : 04.70.48.57.87 (le 15 étant désormais réservé uniquement aux appels d'urgence)

### **Le recensement militaire**

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes (garçons et filles) doivent obligatoirement se présenter à la Mairie afin de se faire recenser pour ensuite participer à la « Journée d'Appel ».

